

Notre site vous informe :

<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :

[s3mon@snes.edu](mailto:s3mon@snes.edu)

## MEILLEURS VŒUX POUR 2016 !

## 20 JANVIER - 5 FÉVRIER ÉLECTIONS INTERNES

### CA ACADÉMIQUE ET BUREAUX DÉPARTEMENTAUX

Modalités et bulletin de vote  
dans ce numéro

## SOMMAIRE

### Page 2

- CAELVE - CALR
- Syndicalisation
- Hommage à Laurent Bernard
- Élections au conseil de l'ESPE

### Page 3

- Réforme du lycée : bilan ou manipulation ?

### Page 4

- Notation administrative
- Temps partiels
- Agrégés : hors-classe ; liste d'aptitude

### Pages 6-8

- Actions #collège2016

### Pages 9-16 : Élections internes SNES

- Modalités
- Bulletin de vote
- Professions de foi et listes

PRIX : 1,00 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue  
34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage  
Presse - Montpellier CT

Directeur de la publication : Bernard Duffourg  
N° Commission Paritaire : 1116 S 05907

Imprimé par IMPACT Imprimerie  
483 ZAC des Vautes,  
34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

## *"Dans toutes les larmes s'attarde un espoir."*

*Simone de Beauvoir, Les Mandarins*

Aucune région ne sera dirigée par le FN. C'est un soulagement, permis opportunément par un mode de scrutin à "prime majoritaire" et des tractations de second tour à géométrie variable, pas toujours reluisantes !

Au-delà des résultats, on était en droit d'espérer une réaction du pouvoir en place, et des forces républicaines en général, face à la montée inexorable de l'extrême droite, partout et dans toutes les couches de la population. Une fois de plus le spectacle post électoral fut affligeant, oscillant entre déni de la réalité et du message envoyé par les urnes, et poursuite d'une politique économique et sociale qui ne réussit manifestement pas à relancer l'activité ni à réduire les inégalités !

Le Président et le Premier ministre, courant sur l'erre de leurs discours guerriers devant le Congrès le 16 novembre, s'obstinent par ailleurs à mettre au premier rang de leur actualité une révision liberticide de la constitution, et la question de la déchéance de nationalité, qu'eux-mêmes dénonçaient sous Sarkozy comme une mesure inefficace et stigmatisante. À voir la droite la plus dure et le FN se féliciter de l'opération, on peut décemment s'interroger sur les objectifs réels du couple Hollande-Valls...

La population s'impatiente, exprime sa peur du déclassement, demande de l'emploi, des salaires décents, de la sécurité sociale, la protection et la paix civile qui ne renoncent pas à l'État de droit et aux libertés individuelles.

En réponse, le gouvernement maintient obstinément son cap libéral, austéritaire et autoritaire : pas de coup de pouce pour le SMIC, réforme du code du travail qui affaiblirait les garanties des salariés, rien pour renforcer les moyens des services publics... et un dialogue social qui continue à fonctionner à sens unique !

Les personnels de l'Éducation nationale en font la triste expérience depuis plusieurs mois déjà en alertant sur les besoins du système éducatif et le non-sens d'une réforme des collèges rejetée massivement, parce que mal conçue pédagogiquement et porteuse d'un accroissement des inégalités. Après plusieurs grèves, une manifestation nationale, les expressions multiples de rejet manifestées lors des journées de formation, rien ne bouge du côté du ministère de l'Éducation averti des problèmes mais arc-bouté sur sa réforme.

Déjà les éléments connus sur les dotations laissent augurer de ponctions en lycée afin d'atténuer les problèmes causés par la réforme en collège, où risquent d'augmenter les postes à compléments de service, voire des suppressions de postes notamment en langues vivantes, lettres classiques et langues régionales.

**La grève du 26 janvier, décidée par l'intersyndicale nationale du 2<sup>nd</sup> degré, doit rassembler le plus largement possible la profession pour une autre rentrée 2016, pour une reprise du dialogue sur une autre réforme du collège et un bilan sincère de la réforme Chatel des lycées.**

**Le 26 janvier sera aussi l'occasion, avec tous les fonctionnaires, de mettre en avant les revendications de tous les personnels sur les salaires, l'emploi et les services publics.**

Bertrand Humeau, le 4 janvier 2016

## CAELVE ET CALR LES LANGUES MALMENÉES !

La CAELVE (Commission Académique de l'Enseignement des Langues Vivantes Étrangères) de l'académie de Montpellier, qui ne s'était pas réuni depuis plus de deux ans, s'est tenu le 11 décembre, le ministère ayant imposé à tous les rectorats de définir leur carte des langues en vue de la rentrée 2016.

Peu de surprise : le rectorat, dans le droit fil de la réforme du collège et des choix déjà engagés l'année dernière, a annoncé la suppression massive de classes bilangues, notamment anglais-espagnol (84 au lieu de 198) en se félicitant de maintenir à peu près toutes les autres (73 en anglais-allemand au lieu de 83 cette année et 92 l'année dernière, par exemple) !

La continuité linguistique entre école et collège étant le prétexte au maintien, il est à craindre que ne soient inscrits dans ces classes que les élèves issus des écoles pratiquant le double enseignement ! Si ce principe devait s'appliquer, il est à craindre que les bilangues ne fassent pas le « plein » et que ce ne soit le prélude à leur disparition à plus long terme.

Par ailleurs, les classes européennes en collège ne figurent pas dans la carte des langues contrairement aux classes internationales mentionnées en tant que telles. On peut légitimement se poser la question de leur devenir mais aussi de celles en lycée d'ici deux ans.

Enfin, il est à noter la perte globale d'heures de langues pour les élèves actuellement en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> si la réforme s'appliquait avec les horaires prévus.

Un CALR (Conseil Académique des Langues Régionales) devait être programmé lui aussi fin décembre à la demande de la FSU. Pour l'heure, nous attendons toujours une date...

Florence DENJEAN-DAGA

## SYNDICALISATION

Les collègues ayant réglé leur cotisation 2014-2015 avant le 31 décembre 2014 et qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2015-2016 à la même date, viennent de recevoir un courrier de relance et peuvent encore le faire pour un enregistrement de leur cotisation pour l'année civile 2015. Pour rappel, une réduction d'impôt de 66% est accordée pour le paiement de la cotisation syndicale, et depuis deux ans, les collègues non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt du même pourcentage, ce qui permettra à ces collègues de bénéficier d'une ristourne.

Les paiements peuvent se faire en ligne sur le site national du SNES, en 6 prélèvements si l'adhésion est enregistrée prochainement ou encore en plusieurs chèques.

Le SNES-FSU ne fonctionne que part les cotisations de ses adhérents. Adhérez, faites adhérer ! Ensemble, renforçons le SNES pour la défense de la profession et de nos métiers !

Arnaud ROUSSEL



## ÉLECTIONS DES USAGERS AU CONSEIL DE L'ÉSPÉ 2 SIÈGES POUR LA FSU

Le 25 novembre dernier ont eu lieu les élections au Conseil de l'ESPE pour renouveler pour deux ans les représentants des usagers, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans les masters destinant aux métiers de l'Éducation et les stagiaires mi temps.

La FSU qui présentait une liste représentative de l'ensemble des formations, 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré avec un éventail des différentes disciplines, a obtenu deux sièges sur les six, l'Unsa et une liste autonome en obtenant aussi deux chacune.

La participation s'est élevée à 14,3% (447 votes exprimés pour 3125 inscrits), plus qu'il y a deux ans mais

## HOMMAGE À LAURENT BERNARD

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès brutal de notre camarade Laurent Bernard, S1 du collège de Capestang, le 12 décembre.

Enseignant en SVT, il avait débuté sa carrière à Béziers -au collège de la Devèze-, l'avait poursuivie à Agde avant de rejoindre Capestang.

Laurent n'économisait ni son énergie, ni sa générosité et sa grande conscience professionnelle n'avait d'égale que son authenticité. Il militait avec panache pour un enseignement de contenus, capable de faire des élèves, des personnes libres contre toutes les modes et contre tous ceux qui braquaient le savoir. Fidèle à ses principes, à ses amis, il partageait ses colères avec nous, ses collègues, ses amis. Pour défendre le métier, sa solidarité était exemplaire et l'efficacité des batailles menées à des moments cruciaux devait énormément à ses analyses lucides, solides et percutantes.

Il manquera beaucoup au SNES, il nous manque beaucoup. Les personnels et la section SNES du collège de Capestang (34), le S2 de l'Hérault et le S3 de Montpellier adressent à sa femme, Dorothee, à Nathan, Carla et Lauriane, ses enfants adorés, ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur entier soutien.

encore bien peu au regard des enjeux qui se jouent dans le Conseil : décisions prises sur les maquettes des formations, sur l'avenir de l'ESPE...

Les élus des usagers de la FSU souhaitent porter dans ce Conseil la parole des étudiants et des stagiaires et se battre pour une formation qui tienne compte de leur vécu. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux en adressant un mail au SNES académique à l'attention de Léa, Léandre, Claudie et Vincent.

Florence DENJEAN-DAGA  
Arnaud ROUSSEL  
Claire POUS

## RÉFORME CHATEL DES LYCÉES BILAN OU MANIPULATION ?

Le Ministère après de nombreux mois d'atermoiements ouvre enfin le dossier du bilan des réformes des lycées.

**Nous pourrions être particulièrement heureux de cette démarche, car nous connaissons tous les dégâts causés par la réforme Chatel des lycées généraux et technologiques :**

- mise à mal des objectifs ambitieux de construction d'une culture commune émancipatrice pour tous les lycéens,
- mise à mal de la démocratisation des lycées
- mise à mal des disciplines par un affaiblissement des horaires dédiés à chaque discipline
- mise à mal des conditions de travail des élèves par la casse des TD, par la disparition du nombre plafond d'élèves pour les dédoublements... au profit de groupes allégés laissés à la main de chaque établissement
- mise à mal de l'équité territoriale de l'offre d'enseignement au profit d'une autonomie... utilisée depuis 2010 pour détruire de l'emploi public et des postes et pour mettre en concurrence les disciplines entre elles au sein de chaque lycée.

Le Ministère souhaite pouvoir publier le bilan des réformes des lycées à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

**Les délais fixés sont les suivants : lancement de l'enquête lycéens auprès d'un échantillon représentatif de lycéens des classes de terminale de toutes les voies de formation en décembre 2015, réunions de travail avec les organisations représentatives en février et mars 2016, restitution de l'enquête devant le CNVL en avril 2016.**

La stratégie de construction du bilan de la rénovation de la voie professionnelle et de la réforme du lycée général et technologique est la suivante : utiliser les données de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) et les rapports des Inspecteurs généraux, mais aussi procéder à une

consultation des lycéens, des parents d'élèves et des organisations syndicales.

Cette stratégie n'a rien de neuf puisqu'elle a déjà été mise en oeuvre par Edouard Balladur en 1994, par François Bayrou ensuite et par Claude Allègre en 1998. Nous connaissons tous l'objectif politique de ce type de consultation : noyer les positions des organisations représentatives des personnels dans un bilan soi disant partagé avec les usagers mais surtout utilisé pour faire passer la pilule restée bien amère.



L'analyse syndicale que nous pouvons faire de l'enquête ministérielle à destination des élèves (disponible sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)) est très explicite : **le ministère a choisi les axes d'un bilan de la réforme du lycée qui ne remettent jamais en cause ses principes, bien au contraire. Autonomie des établissements et promotion du conseil pédagogique, organisation locale du bac, tout est présenté comme une affaire de dosage et c'est cela qui est soumis à la discussion. L'accompagnement personnalisé, les dispositifs du tutorat, des stages de remédiation ou autre passerelles sont présentés comme autant de dispositifs pivots pour garantir la poursuite d'études. Il s'ajoute désormais la possibilité d'adaptations individuelles des parcours scolaires dans la ligne du récent texte sur le droit au redoublement après l'échec au baccalauréat et la conservation des notes. Un projet politique pointe donc clairement derrière le nom trompeur de "bilan" : celui d'un**

**lycée à la carte, organisé en fonction de besoins supposément locaux et individuels. Pas de réforme en vue mais des inflexions... dans la continuité de la réforme Chatel !**

**Fort de ce constat, notre travail militant dans chaque établissement, en particulier dans le CVL (qui pourrait être amené à se réunir pour faire remonter un avis global mais aussi auprès d'élèves sélectionnés pour compléter ce même questionnaire) est de faire passer le message de notre insatisfaction de la situation générée par cette réforme qui ne peut donc pas être amendée à la marge et doit être revue en profondeur pour atteindre des objectifs ambitieux de formation pour tous les lycéens.** Il serait d'ailleurs intéressant de s'appuyer sur les avis et points de vue des actuels étudiants de BTS qui ont subi les 3 ans de cette réforme...

**Il paraît très important de faire remonter que les conditions d'apprentissage des lycéens des séries générales et technologiques doivent être améliorées en :**

- rétablissant un nombre d'élèves plafond par classe à 30 ;
- rétablissant des horaires disciplinaires plus conséquents ;
- rétablissant des dédoublements obligatoires dans toutes les matières sur un nombre d'élèves plafond et des horaires calés nationalement ;
- ouvrant des perspectives plus grandes à la série Littéraire qui connaît actuellement une désaffection inquiétante ;
- relançant les séries technologiques en constituant des divisions par enseignement spécifique sans éclatement du groupe classe (STMG) et en constituant des spécialités construites sur des grands champs économiques des activités industrielles (STI2D) ;
- défendant une évaluation terminale du baccalauréat en supprimant les modalités d'évaluation en cours de formation ;
- pointant l'inefficacité du tutorat et de l'AP en classe entière ;

## L'ACTUALITÉ MÉTIER-CARRIÈRES

## NOTATION ADMINISTRATIVE

La campagne de notation par les chefs d'établissement a lieu jusqu'au 21 janvier 2016.

L'attribution de la note administrative se fait dans une fourchette qui dépend du corps et de l'échelon, détenu au 31 août 2015 pour les titulaires et au 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour les stagiaires (une note au-dessus du plafond nécessite un rapport de la part du chef d'établissement, le recteur peut ne pas suivre son avis).

Le SNES-FSU se bat chaque année pour faire respecter la règle générale suivante en CAPA, à nous tous de la faire vivre dans les établissements : une augmentation « normale » doit être de 0,5 jusqu'à 39 et de 0,1 après. **Cela est d'autant plus sensible pour les stagiaires** pour lesquels il s'agit de la première note. Celle-ci est déterminée à partir de la note moyenne de leur échelon de reclassement. Si le reclassement n'est pas établi par le rectorat avant la

clôture officielle de la campagne, ne pas hésiter à demander une modification de la note proposée au chef d'établissement dès le reclassement connu.

En cas de désaccord avec la note maintenue à l'issue d'un entretien avec le chef d'établissement, vous avez la possibilité de **contester** cette dernière devant la CAPA en le mentionnant sur la notice définitive de notation et en joignant un courrier explicatif au recteur sous couvert du chef d'établissement et ce **jusqu'au 4 février 2016**.

La CAPA certifiés/AE de révision de la note administrative aura lieu courant mars. N'hésitez pas à demander conseil à la section académique et à envoyer un double de votre dossier de contestation.

Florence DENJEAN-DAGA  
Arnaud ROUSSEL

## TEMPS PARTIELS

La date rectorale recommandée de retour des demandes au chef d'établissement était fixée au 8 janvier et la campagne de saisie informatique ouverte jusqu'au 15 janvier. Néanmoins **la date de clôture légale reste le 31 mars**.

**La circulaire confirme les dispositions prises, il y a trois ans, grâce à l'action du SNES-FSU, d'autoriser le principe d'une quotité pouvant être différente d'une quotité basée sur un nombre entier d'heures hebdomadaires.** Initialement prises pour la mise en œuvre du temps partiel de droit pour élever un enfant de moins de trois ans (80% pour un certifié donnant 14,4h), ces dispositions sont appliquées depuis deux ans à tous les types de temps partiel.

**Cette année, ce principe est rendu nécessaire pour permettre d'intégrer les pondérations lycée et Rep+ à la quotité de service demandée.**

**N'hésitez pas à intégrer dès à présent ces pondérations dans votre service pour éviter d'avoir à modifier à la rentrée la quotité pour l'ajuster à la réalité de votre service ; vous éviterez ainsi de vous heurter au maximum possible, 80% pour un temps partiel de droit et 90% pour un temps partiel sur autorisation.**

Les TZR ne sont plus limités à une demande de mi-temps mais le rectorat se réserve la possibilité de modifier la quotité au moment du groupe de travail de la phase d'ajustement.

Enfin, sous certaines conditions -remplacement de Robien ou service de 14,5h au lieu de 14,4h pour un certifié en TP de 80% de droit pour élever un enfant de moins de trois ans-, il est possible de toucher des HSE.

Florence DENJEAN-DAGA



**AGENDA****MUTATIONS**

- Commission bonification priorité handicap : GT le 15 janvier
- Vérification des barèmes INTER : 20 janvier (COP, CPE), 22 janvier (certifiés, agrégés), 2 février (PEGC)

**AVANCEMENT**

- Avancement des certifiés : CAPA le 6 janvier. A l'heure de l'impression, la CAPA n'ayant pas encore eu lieu, vous trouverez le compte-rendu de la CAPA sur le site du SNES académique.
- Avancement au grade de DCIO : CAPA le 20 janvier
- Avancement des MA, effectifs CDD-CDI, refonte de la gestion des contractuels : CCP1 le 16 février

**STAGES SNES**

- Stage AESH le jeudi 11 février
- Stage AED le jeudi 18 février

*Attention : la demande de congé pour formation syndicale doit être adressée au rectorat 1 mois avant le stage. Voir notre site.*

**AGRÉGÉS****LISTE D'APTITUDE 2016**

La note de service relative à l'accès au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude est parue au BO du 24 décembre. La circulaire rectorale doit suivre.

Le statut des professeurs agrégés précise que le recrutement par liste d'aptitude est d'une nomination pour sept titularisations prononcées l'année précédente. **Le SNES revendique que le ratio soit porté à 1/5.**

**Conditions requises**

Les candidats (en activité dans le second degré ou dans l'enseignement supérieur, ou en position de détachement) doivent remplir les conditions suivantes :

- être, au 31 décembre 2015, professeur certifié, professeur de lycée professionnel ou professeur d'éducation physique et sportive
- être âgé de 40 ans au moins au 1er octobre 2016
- justifier à cette même date de dix années de services effectifs d'enseignement, dont cinq dans leur corps.

**Appel à candidature et calendrier**

Le dossier de candidature, CV statutaire et lettre de motivation, est à saisir sur i-Prof du 4 au 27 janvier.

**La CAPA aura lieu le 18 mars 2016.**

Les avis portés sur les dossiers de candidatures par le chef d'établissement et l'inspection (« très favorable », « favorable », « réservé » ou « défavorable ») doivent être rendus consultables avant la tenue de la CAPA.

Si vous souhaitez que le SNES suive votre dossier, faites nous parvenir la fiche de suivi ainsi que votre dossier.

Monique GAY  
Claire POUS

**AGRÉGÉS****HORS-CLASSE 2016 : DES AVANCÉES IMPORTANTES**

La note de service pour l'accès à la hors-classe des agrégés vient de sortir. La DGRH a repris plusieurs propositions du SNES.

- La notion de « mérite » et remplacée par celle de « valeur professionnelle » remplaçant la notion de carrière, la maîtrise du métier et les acquis d'expérience des enseignants au centre des débats motivant les avis distribués.
- Le barème du parcours de carrière est enfin aménagé. L'action tenace du SNES-FSU au fil des années (souvent contre l'avis des autres syndicats) a payé : la nouvelle note de service attribuée à tous les collègues un minimum de points relatifs au parcours de carrière, même s'ils sont passés au 10<sup>e</sup> ou au 11<sup>e</sup> échelon à l'ancienneté, réduisant ainsi l'impact des retards d'inspection ou des reclassements dans le corps des agrégés.

Le Parcours de carrière et professionnel dans l'éducation prioritaire tient compte de la nouvelle carte et les barèmes revus à la hausse.

Nouveau barème sur la partie "parcours de carrière" : 7<sup>e</sup> : 5 pts - 8<sup>e</sup> : 10 pts - 9<sup>e</sup> : 20 pts - 10<sup>e</sup> ancienneté (A) : 40 pts, 10<sup>e</sup> choix (C) ou grand choix (GC) : 60 pts - 11<sup>e</sup> moins de 4 ans : 70 pts (A) ou 120 pts (C et GC) - 11<sup>e</sup> 4 ans et plus : 80 pts (A) ou 130 pts (C et GC)

Nouveau barème sur la partie "éducation prioritaire" : 25 points pour avoir exercé 5 ans en REP+ et politique de la ville ; 20 points pour avoir exercé 5 ans en REP.

Monique GAY  
Claire POUS

À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE

# Le 26 janvier 2016 TOUS EN GRÈVE

Pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège et  
la reprise des discussions pour un autre projet

## RÉFORME DU COLLÈGE

### UNANIME EXPRESSION D'UNE LÉGITIME COLÈRE !

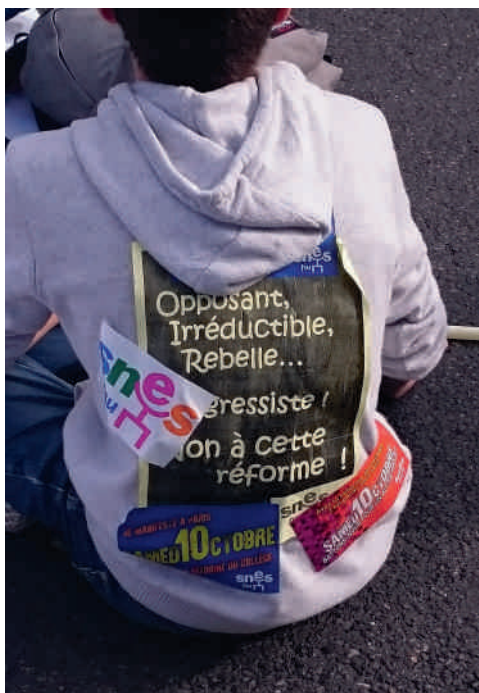
Sur le fond, et en ce qui concerne sa volonté idéologique de renoncer à l'éducabilité de tous les élèves, sa remise en cause de l'égalité d'accès aux savoirs et sa résolution à casser le second degré, les choses ne sont plus à démontrer quant à la nocivité de la réforme des collèges. Sa détermination à transformer les concepteurs que nous sommes en "simples exécutants" locaux via des conseils pédagogiques renforcés est maintenant prouvée. Cette réforme est clairement un affront à notre profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui lui sont confiés.

Mais il est surtout des prises de conscience sans pareil qui se sont faites dans les salles des profs et des volontés de dire mille fois NON à cette entreprise de destruction de nos fonctions, de nos missions, de nos métiers... Du pourquoi nous avons choisi cette vocation de partager nos savoirs avec la jeunesse d'aujourd'hui qui sera la société de demain.

Les fortes mobilisations des journées des 19 mai, 11 juin, 17 septembre et 10 octobre ont montré le refus massif de notre profession à une réforme dont nous exigeons plus que jamais l'abrogation !

Pour ce qui est des journées de formation académiques des 19 octobre et 16 décembre : malgré les injonctions rectorales, les pressions pédagogiques et les menaces locales, les boycotts et démissions collectives des conseils pédagogiques initiés par le SNES-FSU ont été suivis par plus de 80% d'entre nous. Ces échecs cuisants subis et quelque part

"reconnus" par le rectorat montrent que le rapport de force a porté ses fruits. Preuve en est d'une "rétro-action" de leur part quant à la demi-journée du 13 janvier qui devrait désormais se dérouler dans chaque collège, et non plus dans des lieux de formatage pré-désignés.



Cette réduction de voilure rectorale montre le doute évident de notre hiérarchie à vouloir imposer contre vents et marées une réforme à une profession qui n'en veut pas. Pour autant, ce changement de stratégie nous oblige à agir différemment. Il est clair que si la journée du 13 janvier devait se dérouler à l'identique de celle du 16 décembre, le mot d'ordre du SNES resterait le même : démission collective et boycott... Mais, si confirmation est faite de la tenue de demi-journées de formations "locales", la section académique du SNES appelle la profession à

réaffirmer sa demande d'abrogation de la réforme et de ne rien anticiper quant à sa mise en place dans les établissements.

Par ailleurs, si les DGH étaient alors connues et si leurs répartitions devaient être mises à l'ordre du jour du 13 janvier, nous demandons aux collègues de "rendre aux disciplines ce qui appartient aux disciplines", de ne surtout pas tenir compte des "26-4", de nier les EPI, de ne déshabiller aucune matière et de répartir la DGH en fonction des grilles que nous proposons (cf. p 7). Ce tableau prend en compte et favorise l'existant, il réaffirme notre volonté de maintenir les horaires disciplinaires actuels, il annule toute crainte de suppressions et/ou de partages de postes, il maintient l'offre de formation et surtout : il permet de "profiter d'une marge éventuelle" pour dédoubler et/ou aider les élèves en difficulté.

Il s'agit, à travers ces grilles, de nous rassembler en POUR et en comment faire (si les choses devaient en rester là), mais il s'agit surtout de dire à nouveau, ensemble et fort, notre CONTRE face à une réforme qui nous tire tous vers le bas. De ce point de vue, la journée du 13 janvier doit être une nouvelle occasion pour réaffirmer notre volonté d'abrogation, tout autant que la journée de grève et de manifestations nationales du mardi 26 janvier que nous nous devons de réussir.

**Il est des temps où notre devoir est de ne surtout rien lâcher!**

Thierry JOUVE

#collège2016

## Dans l'académie de Montpellier, les formations imposées tu refuseras !

Le rectorat de Montpellier avait lancé les hostilités avec une première journée de formation #college2016 le 19 octobre, premier lundi des vacances de la Toussaint. Un appel intersyndical au boycott, initié par le SNES, avait obligé le rectorat à « réduire la voilure » selon le SG du rectorat. Il invita les 7500 profs des collèges de l'académie, mais par un fort boycott, il en vit moins de 500 arriver à bon port...

Qu'à cela ne tienne, le rectorat remit le couvert pour les deux formations suivantes, pour lesquelles tous les membres des conseils pédagogiques -qui n'avaient rien demandé ! - furent convoqués les mercredi 16 décembre et 13 janvier après-midi... Cette fois-ci, le SNES appela au boycott matiné d'une démission collective des conseils pédagogiques. Un « fil » des actions engagées, mis en place sur le site du S3 et alimenté plusieurs fois par jour par les retours des établissements, permit la diffusion des informations et la contagion

de la mobilisation. En dix jours, plus de cent collèges décidaient de démissionner collectivement des conseils pédagogiques et annonçaient leur refus de se rendre aux formations/formatages ! Pris de panique, le rectorat tenta bien de convoquer quelques profs de lycée (!), ou de rendre la formation ouverte à tous les « volontaires »... ce qui fit bien rire les « opposants, rebelles, irréductibles ». Il essaya aussi, par l'entremise de principaux dépassés ou d'IPR plus ou moins convaincus, la pression amicale, le retrait du rôle de coordo et de l'IMP afférente, voire la menace de retenue d'une journée de salaire. Rien n'y fit ! La machine était lancée, et le mercredi 16 après-midi ne rencontra pas plus de succès que le 19 octobre...

**Moralités :** « Personne par la formation imposée, ne devient grand » et « Tu sais contrôler ta peur... Maintenant, libère ta colère ! »

Bertrand HUMEAU

### COLLEGES : ce que nous voulons ! Dire NON à une conception rétrograde... Dire OUI à une ambition pour tous !

Adapter en fonction des "pratiques linguistiques" existantes  
(bilingues, langues anciennes ou régionales...)

	6ème	5ème	4ème	3ème	
Français	5	4,5	4,5	4,5	
Maths	4,5	3,5	3,5	4	
LV1	4	3	3	3	
LV2	3 (bilingue)	3 (bilingue)	3	3	
Latin-gr. et/ou LR		de 3 à 5	de 3 à 5	de 3 à 5	cf. existant
Hist-Géo	3	3	3	3,5	
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5	
Techno	1,5	1,5	1,5	2	
Physique		1,5	1,5	2	
Arts Plastiques	1	1	1	1	
Ed. Musicale	1	1	1	1	
EPS	4	3	3	3	
Aide Perso	3	?	?	?	

**Nota sur ces grilles:**

- 1) Ces grilles se basent sur un horaire élève "existant renforcé"
- 2) Elles ne prennent pas en compte les décharges profs (labo...)
- 3) Elles seront améliorées avec le volume de la DGH (aide, groupes...)
- 4) En les appliquant sans les EPI, vous aurez encore du "mou"...
- 5) La réforme n'est donc pas une solution mais bien un problème !



**Boycott de la journée de formation du 16 décembre,  
et démission du conseil pédagogique :  
plus de 100 établissements mobilisés dans l'académie !**



**AUX FORMATIONS/FORMATAGES #COLLEGE2016,  
UNE MOTION ET PUIS S'EN VA !**

Au collège Paul Bert de Capestang (34), où se tenait la demi-journée de formation pour la réforme du collège 2016, les membres du conseil pédagogique des collèges de Saint-Chinian et de Cessenon-sur-Orb ont décidé de se déplacer pour faire entendre leurs revendications.

Dans un contexte particulier (cf. p 2), les enseignants ont laissé le chef d'établissement de Capestang et les IPR présents introduire la thématique de la demi-journée et expliquer son déroulement, avant de prendre la parole. Trois des enseignants ont lu une

motion, résultant du travail de concertation de l'ensemble des professeurs, qui explique point par point les raisons pour lesquelles ils rejettent la réforme du collège 2016.

Alors qu'ils sortaient de l'assemblée sous des applaudissements, ils ont été rejoints par des enseignants du collège de Quarante et de Saint-Pons-de-Thomières. Ainsi, l'assemblée fut réduite de moitié, et les formateurs, chefs d'établissement et IPR... médués !

Vanessa ESTÈVE





# ÉLECTIONS INTERNES SNES : CA DU S3, BUREAUX DES S2, RETRAITÉS

## VOTE DU MERCREDI 20 JANVIER AU VENDREDI 5 FÉVRIER 2016

### RÈGLEMENT ÉLECTORAL

Conformément au règlement intérieur du S3 de Montpellier et aux règlements intérieurs des quatre S2 de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, les élections pour le renouvellement de la CA académique, des bureaux départementaux et du secrétariat des retraités auront lieu du **mercredi 20 janvier au vendredi 5 février 2016**.

Les secrétaires départementaux (ou leur représentant) ainsi que les représentants académiques des retraités, sont membres de droit de la CA, avec voix délibérative.

**Sont électeurs : tous les syndiqués à jour de leur cotisation au moment du vote.**

Le vote est recueilli par consultation individuelle des syndiqués, dans le cadre du S1. La liste des électeurs du S1 est établie sous la responsabilité du secrétaire et du trésorier du S1.

Le vote est émis sous double enveloppe cachetée, à l'aide du bulletin de vote ci-dessous, avec émargement obligatoire de l'enveloppe extérieure et de la liste d'émargement.

Chaque S1 reçoit une liste d'émargement et un procès-verbal de dépouillement. **Le dépouillement a lieu dans chaque établissement sous la responsabilité de la section, dès la clôture du vote.**

Le proces-verbal de dépouillement et la liste d'émargement sont impérativement expédiés au S3 par la poste, dès le dépouillement. **Attention : le PV de dépouillement doit être accompagné de la liste d'émargement sous peine d'annulation des votes de l'établissement.**

### Cas particuliers

- Les syndiqués exerçant au moment du vote dans un établissement différent de celui où ils ont payé leur cotisation (TZR rattachés, etc...) votent **dans le S1 où ils exercent** après inscription sur la liste électorale par le secrétaire du S1 qui procède aux contrôles nécessaires auprès du S1 d'origine et du S3.
  - Les syndiqués **retraités et isolés votent par correspondance** : bulletin de vote à découper, à mettre dans une enveloppe sans mention et cachetée, cette dernière étant insérée dans une 2<sup>e</sup> enveloppe comportant au verso le nom de l'expéditeur et sa signature, et au recto en haut à gauche, la mention « **élection CA retraité (ou isolé)** », et à **poster au plus tard le 5 février à l'adresse du SNES** : Enclos des Lys B, 585 rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier.
- Tous les isolés, pour l'élection du bureau du S2, choisissent une liste dans la colonne du département de leur résidence.
- **Seuls les retraités votent dans le cadre 3.**



## BULLETIN DE VOTE

Les élections académiques (vote 1) et départementales (vote 2) ont lieu en même temps que les votes sur le rapport d'activité national et le rapport financier national (vote 4). Utilisez le bulletin de vote ci-dessous qui contient la totalité des votes.

VOTE N°1 : C.A. ACADÉMIQUE (S3)			
ENTOUREZ LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	RASSEMBLEMENT DU SYNDICAT POUR LES REVENDICATIONS
	F. DENJEAN-DAGA H. FUMEL B. HUMEAU	D. BLANCH P. GONZALEZ L. PILLOY	C. BENOIT T. LOUIS A. MARC

VOTE N°2 : BUREAUX DES SECTIONS DÉPARTEMENTALES (S2)				
ENTOURER LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	RASSEMBLEMENT DU SYNDICAT POUR LES REVENDICATIONS	ÉMANCIPATION
AUDE	(Liste U&A et sans tendances) M. CAZES D. BEN YOUSSEF	D. BLANCH J. COSTE		H. JOUANNY S. SOUQUE
GARD	M. LEGAL F. THIEBAUT		T. LOUIS F. FROMENTAL	
HÉRAULT	A. ROUSSEL M. MARC	J. PILLOY C. GOSSEZ	A. MARC C. BENOIT	
PYR. ORIENT.	M. MOLINER G. MORALES			

VOTE N°3 : CONCERNE UNIQUEMENT LES RETRAITÉS			
ENTOUREZ LA CASE CHOISIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	RASSEMBLEMENT DU SYNDICAT POUR LES REVENDICATIONS
	J.-Y. BARBIER J. BEGOU	B. CANAL C. MOLLEX	C. GLEYZES J.-P. THOMAS

VOTE N° 4
VOTES NATIONAUX
COCHEZ LA CASE CHOISIE
RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL
POUR <input type="checkbox"/>
CONTRE <input type="checkbox"/>
ABSTENTION <input type="checkbox"/>
RAPPORT FINANCIER NATIONAL
POUR <input type="checkbox"/>
CONTRE <input type="checkbox"/>
ABSTENTION <input type="checkbox"/>

## UNITÉ ET ACTION

### REVENDIQUER, AGIR ET MOBILISER... ENSEMBLE !

La situation économique et sociale de notre pays ne cesse de se dégrader : chômage, pauvreté, inégalités, précarité continuent de faire des ravages. Face au malaise qui secoue la société et nos professions, les gouvernements successifs restent sourds aux attentes des citoyens, maintiennent un cap austéritaire mortifère, et imposent des réformes qui dégradent davantage encore la situation, exaspèrent le peuple, mettent à mal les services publics, les métiers et les missions de la Fonction Publique...

#### Faire bouger les lignes !

Dans ce contexte de crise sociale grave et de précarité accrue, face à l'inflation des discours aux relents poujadistes, à la montée du racisme, aux attaques des valeurs républicaines et démocratiques que les résultats des élections régionales ont révélées, face à la remise en cause du "ciment républicain" que constituent les services publics et la fonction publique, le mouvement syndical a un rôle essentiel à jouer : défendre ces valeurs et porter au premier plan les questions de société décisives pour l'avenir... Unie dans la réflexion et dans l'action collective, notre profession a réellement les moyens de peser !

#### Mobiliser pour dire ça suffit ! Et faire entendre nos exigences !

La réforme des collèges est la parfaite illustration de cette aptitude à non seulement pouvoir dire collectivement NON, mais à être en ca-

pacité de proposer une alternative construite collectivement ! Nous le savons, cette « réforme » ne répond en rien aux besoins de formation de la jeunesse de notre pays, elle ne réduira pas l'échec scolaire, elle mettra profondément en cause l'égalité d'accès aux savoirs... Elle incarne le renoncement à l'éducabilité de tous et l'abandon de l'ascenseur social par l'école, elle est un affront à notre profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui nous sont confiés. Elle est profondément idéologique car elle brise la colonne vertébrale du système éducatif que constitue le second degré « collège-lycée » en actant la fin des études de ceux qui ne « pourraient pas s'émanciper » après le collège.

#### C'est pourquoi nous demandons plus que jamais l'abrogation de cette réforme !

Face à cette vision utilitariste du collège et à cette volonté de transformer les enseignants de concepteurs en simples exécutants, le SNES a impulsé dans tous les établissements depuis des mois des espaces d'information et d'échanges, en alliant « riposte et pourquoi faire », en étant force d'unité et d'action... Aujourd'hui, le rapport de force est bel et bien là ! Suite à notre appel académique au boycott, 95% des collègues ont « boudé » la formation du 19 octobre et, malgré les pressions rectorales, plus de moitié des collègues de notre académie ont répondu collectivement NON à la journée/formatage de décembre, quitte à démissionner collectivement des instances... Preuve est faite que notre profession répond toujours présent dans une lutte syndicale construite.

#### Se battre sur tous les fronts avec la profession

Depuis 2012, de nombreux autres dossiers restent encore sans réponse de la part du gouvernement : augmentation urgente de nos salaires et de nos pensions ; revalorisation de nos carrières pour rendre attractifs nos métiers et juguler la crise de recrutement qui persiste ; bilan de la réforme des lycées et de la voie technologique ; remise en cause de l'autonomie et du mode de "gouvernance" libérale et autoritaire des établissements ; amélioration des conditions de travail au quotidien en diminuant les effectifs des classes et en permettant une réelle prise en charge de nos élèves en difficulté.

#### Pour faire face à cette situation, le rapport de force ne peut pas être décrété mais il doit être réfléchi et partagé par les collègues, pour peser, inquiéter et contraindre les « décideurs ».

C'est toujours cet esprit d'unité « combative et constructive » qui nous guide dans Unité et Action, afin que soient partagées par le plus grand nombre les propositions d'alternatives sociales que nous portons.

#### Rassembler la profession pour créer les rapports de force indispensables et imposer d'autres choix dans les politiques éducatives, c'est la voie que vous propose « Unité et Action ».

Florence DENJEAN-DAGA  
Hervé FUMEL  
Bertrand HUMEAU  
Thierry JOUVE  
Raymond LABORIE  
Arnaud ROUSSEL

## UNITÉ ET ACTION

### CA du S3

Florence DENJEAN-DAGA	Lycée Dhuoda - Nîmes
Hervé FUMEL	Lycée Chaptal - Mende
Bertrand HUMEAU	Lycée Dhuoda - Nîmes
Thierry JOUVE	Collège F. Desmons - St Génès de Malgoirès
Raymond LABORIE	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Arnaud ROUSSEL	Collège Marie Curie - Pignan
Elsa BERNARDY	Lycée Feuillade - Lunel
Frédérique OREFICI	Collège Mont Duplan - Nîmes
Claire POUS	Lycée Loubatières - Agde
Monique GAY	Lycée Joffre - Montpellier
Cyril GARCIA	Lycée Feuillade - Lunel
Magali VINCENT	Lycée Victor Hugo - Lunel
Carol CIAMPI	Collège Paul Valéry - Roquemaure
Philippe PLATRIEZ	Collège Maffre-Beaugé - Paulhan
Anita CHABERT	CIO - Pézenas
Sarah LETOUZEY-FABERON	Collège Mont Duplan - Nîmes
Elsa COLOMAR	Collège Las Cazes - Montpellier
Françoise SUREDA	Lycée Christian Bourquin - Argeles
Mireille GUIBBERT	Lycée Pompidou - Castelnaud le lez
Marc MOLINER	Lycée Jean Lurçat - Perpignan
Marie LEGAL	Collège Lou Redounet - Uzès
Jean JOURNET	Retraité - Villeneuve Les Maguelonne
Christophe QUITTET	Lycée Jean Moulin - Béziers
Maya AMER-MOUSSA	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Stéphane AMOUROUX	Lycée Peytavin - Mende
Stéphane AUDEBEAU	Lycée Joliot-Curie - Sète
Melanie AZAIS	Collège Bourillon - Mende
Claire AZNAR	Collège Le Bosquet - Bagnols sur Cèze
Jean-Paul BAREIL	Collège Jean Macé - Perpignan
Delphine BEN YOUSSEF	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Emmanuel BOIS	Lycée Daudet - Nîmes
Philippe BOUMAZA	Collège Marcel Pagnol - Perpignan
Michèle CAZES	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Alban COLLIN ( <i>Contractuel</i> )	Lycée Victor Hugo - Lunel
Bernard DUFFOURG	Retraité - Montpellier
Elsa DUTHEIL	Collège Vallée Verte - Vauvert
Charlotte GEHIN ( <i>TZR</i> )	Lycée Joliot Curie - Sète
Brigitte GELY	Collège François Mitterrand - Clapiers
Gérard GIRONELL	Lycée Arago - Perpignan
Clemence GOURET	Collège Pierre Delmas - Sainte Enimie
Cécile HERNANDEZ	Lycée Camus - Nîmes
Jérôme IVORRA	Collège Jean Bène - Pézenas
Ludovic JANY	Lycée Pierre de Coubertin - Font Romeu
Chantal JOUANEN	CIO Montpellier Celleneuve - Montpellier
Catherine KAWA	Collège Pic St Loup - St Clément de Rivière
Philippe LACOMBRADÉ	Lycée Mermoz - Montpellier
Sébastien LATOUR	Lycée Rosa Luxembourg - Canet en Roussillon
Delphine LECUREUIL	Lycée Jules Guesde - Montpellier
Beatrice LORENZI	Collège Via Domitia - Manduel
Françoise LUBAC	Lycée Jean Moulin - Béziers
Rizlane MAACHI ( <i>TZR</i> )	Lycée Dhuoda - Nîmes
Maguelone MARC	Collège Jules Ferry - Montagnac
Jean Pierre MELJAC	Retraité - Montpellier
Géraldine MORALES	Lycée Charles Renouvier - Prades
Carole NEJJARI-CURNIER	Lycée Joseph Vallot - Lodeve
Sandrine PERNIN ( <i>MA-CDI</i> )	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Guillaume REX ( <i>TZR</i> )	Collège Fontcarrade - Montpellier
Sandrine RIVES DI GIUSTO	Lycée Andréoussy - Castelnaudary
Isabel SANCHEZ	Lycée Rosa Luxembourg - Canet en Roussillon
Thomas SANTUCCI	Collège Les Oliviers - Nîmes
Pierre SERRA	Collège Jean Moulin - Perpignan
Hélène TALAGRAND	Collège Henri Rouvière - Le Bleygard
Florence THIEBAUT	Lycée Daudet - Nîmes
Boris THUBERT	Lycée Hemingway - Nîmes
Diane TRONEL-PEYROZ	Collège Philippe Lamour - La Grande Motte
Myriam VIALANEIX	Lycée Jules Fil - Carcassonne

### BUREAU DU S2 DE L'AUDE (Liste UA et sans tendances)

Michèle CAZES	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Delphine BEN YOUSSEF	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Myriam VIALANEIX	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Hélène MAILLOT	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Magalie NAPPEZ	Collège Emile Alain - Carcassonne
Sandrine RIVES DI GIUSTO	Lycée Andréoussy - Castelnaudary
Claire BORDE	Collège Varsovie - Carcassonne

### BUREAU DU S2 DU GARD

Marie LEGAL	Collège Lou Redounet - Uzès
Florence THIEBAUT	Lycée Alphonse Daudet - Nîmes
Claire AZNAR	Collège Le Bosquet - Bagnols sur Cèze
Maya AMER MOUSSA	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Isabelle BOZA	Collège du Mont Duplan - Nîmes
Jérôme AMICEL	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Béatrice LORENZI	Collège Via Domitia - Manduel
Emmanuel BOIS	Lycée Alphonse Daudet - Nîmes
Cécile HERNANDEZ	Lycée Albert Camus - Nîmes
Anna FERRIER	Collège F. Desmons - Saint-Génès
Jean-François MILESI	Collège Via Domitia - Manduel
Romain BRISSAC	Collège - Lédignan
Michel GRAND	Lycée Gaston Darboux - Nîmes
Laurence GAUTIER	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Thomas SANTUCCI	Collège Les Oliviers - Nîmes
Thierry JOUVE	Collège F. Desmons - Saint-Génès
Sylvie NAZ	Collège Le Mourion - Villeneuve-Lez-Avignon
Jérémy PERROIS	Lycée Jean Vilar - Villeneuve-Lez-Avignon
Boris THUBERT	Lycée Ernest Hemingway - Nîmes
Eric POUJADE	Lycée André Chamson - Le Vigan
Elisabeth JABOT	Retraité - Nîmes
Florence DENJEAN-DAGA	Lycée Dhuoda - Nîmes
Bertrand HUMEAU	Lycée Dhuoda - Nîmes
Carole CIAMPI	Collège Paul Valéry - Roquemaure

### BUREAU DU S2 DE L'HÉRAULT

Arnaud ROUSSEL	Collège Marie Curie - Pignan
Maguelone MARC	Collège Jules Ferry - Montagnac
Stéphane MONTAZEAUD	Collège Georges Brassens - Lattes
Stéphane AUDEBEAU	Lycée Joliot Curie - Sète
Thérèse DUPONT	Collège Jeu de Mail - Montpellier
Elsa BERNARDY	Lycée Feuillade - Lunel
Julien LANDAIS	Collège François Rabelais - Montpellier
Diane TRONEL-PEYROZ	Collège P. Lamour - La Grande Motte
Cyril GARCIA	Lycée Feuillade - Lunel
Vanessa ESTEVE	Collège Jean Jaurès - St Chinian
Éric MEJEAN	Collège La Dullague - Béziers
Delphine LECUREUIL	Lycée Jules Guesde - Montpellier
Didier LECHABLE	Collège Petite Camargue - Lansargues
Amalia MAILLARD	Collège Lou Trentanel - Gignac
Philippe ESCOFFIER	Collège - Le Crès
Françoise LUBAC	Lycée Jean Moulin - Béziers
Denis FESTOR	Collège Las Cazes - Montpellier
Saad BELLAJ	Collège S. de Beauvoir - Frontignan
Valérie ESTARAGUE	Collège Dardé - Lodeve
Sebastien RIBERPREY	Collège Krafft - Béziers
Sebastien GROSJEAN	Collège Paul Emile Victor - Agde
Angélique CALLAU	Collège les Escholiers - Montpellier

### BUREAU DU S2 DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Marc MOLINER	Lycée Jean Lurçat - Perpignan
Géraldine MORALES	Lycée Charles Renouvier - Prades
Jean-Paul BAREIL	Collège Jean Macé - Perpignan
Isabel SANCHEZ	Lycée Rosa Luxembourg - Canet en Roussillon
Sébastien LATOUR	Lycée Rosa Luxembourg - Canet en Roussillon
Caroline DELCOR-FOURNIER	Lycée Déodat de Séverac - Céret
Gérard GIRONELL	Lycée Arago - Perpignan
Françoise SUREDA	Lycée Bourquin - Argeles sur Mer
Guillaume PALANCHON	Collège Joffre - Rivesaltes
Monique PALAU	Collège Pablo Casals - Cabestany
Anne-Marie DELCAMP	Retraité - Perpignan

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE

### POUR UN SNES OFFENSIF CONTRE LA POLITIQUE LIBÉRALE ET AUSTÉRITAIRE DE VALLS ET HOLLANDE.



Le contexte dans lequel s'inscrit notre action syndicale pèse lourd. Alors que l'austérité en Europe n'en finit pas, poussant en France dans les bras du Front National des millions d'électeurs et faisant de ce parti le premier parti chez les jeunes et les ouvriers (qui votent), des barbares fondamentalistes assassinent dans les rues de Paris. Au même moment et dans la même ville, le tintamarre orchestré pour la COP 21 ne parviendra pas à cacher la vérité crue : le capitalisme n'est pas près de renoncer à ses profits, même si ceux-là sont réalisés aux dépens de la planète et en asservissant des millions d'être humains. Nous n'en avons pas fini avec la cohorte de migrants qui rêvent d'une Europe prospère et accueillante. Après la vague des personnes chassées pas les guerres, sera-ce le tour des populations poussées par la montée du niveau de la mer ou la sécheresse au Sahel ? Décidément, ce monde-là ne tourne pas rond !

Face à ces constats, le syndicalisme reste encore un des moyens non seulement de résister, mais aussi une force pour, toujours et encore, tenter de changer le monde. La FSU et le SNES nous offrent ce cadre, ancrés qu'ils sont dans un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Les militants de la tendance Ecole Emancipée sont au coude à coude avec tous les camarades du SNES dans la défense quotidienne des intérêts moraux et matériels de nos collègues. Ils prennent leurs responsabilités à tous les niveaux du syndicat et mettent « les mains

dans le cambouis ». Beaucoup de points de vue sont communs au SNES et c'est heureux. Les élections internes offrent l'occasion aux adhérents de marquer leurs préférences et de nuancer leurs choix plus que de lancer des anathèmes et de désigner des « méchants » au sein de notre syndicat. **En votant pour la liste ouverte présentée à l'initiative de la tendance Ecole Emancipée, vous donnerez plus de poids à vos idées qui sont aussi les nôtres. En voici sept pour amorcer les débats des congrès.**

**Idée 1** : Arrêtons de faire croire que Vallaud Belkacem et Peillon ce n'est pas la même chose : différence de style certes, mais même politique libérale dans la continuité de Châtel Sarko. **Nous devons assumer une opposition frontale avec le PS au pouvoir.**

**Idée 2** : Le SNES demande l'abrogation de la réforme des collèges. C'est exactement ce qu'il faut faire. **On reste sur nos valeurs progressistes et on ne lâche rien .**

**Idée 3** : L'Ecole Emancipée n'a pas le même projet d'école que la majorité Unité et Action. Nous ne nous résignons pas au tri social opéré au travers des trois voies à l'issue du collègue. **Pensons un lycée unique et polyvalent pour toute la classe d'âge jusqu'à 18 ans.**

**Idée 4** : Nos professions sont paupérisées Appliquons le mandat de la FSU : 50 points d'indice tout de suite, augmentation du point. **L'austérité ça suffit !**

**Idée 5** : La protection de la population est nécessaire mais l'état d'urgence est non seulement inefficace en regard du but poursuivi mais surtout dangereux pour nos libertés. Déjà, le pouvoir en place dévoie cet état d'urgence à d'autres fins en traquant des militants du mouvement social. **Levée immédiate de l'état d'urgence !**

**Idée 6** : Le SNES et la FSU ne sont pas seuls. **Regrouper les forces, en commençant par agir avec la CGT et Solidaires, c'est le seul moyen de parvenir à un nouveau « Tous Ensemble » nécessaire pour gagner.**

**Idée 7** : **Le droit de tendance est une garantie pour chacun de pouvoir militer ensemble au sein du même syndicat.** L'Ecole Emancipée le défendra comme une condition de la vie démocratique du SNES. Dénigrer ce droit ou le juger paralysant est une erreur.

#### Contacts :

Dominique Blanch,  
dominiqueblanch@free.fr ou  
Laurence Pilloy,  
laurence.pilloy@orange.fr

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE

### CA du S3

Dominique BLANCH	Lycée Louise Michel - Narbonne
Philippe GONZALEZ	Lycée Picasso - Perpignan
Laurence PILLOY	Lycée Mermoz - Montpellier
William VEY	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Jacques COSTE	Collège des Mailheuls - Coursan
Catherine GOSSEZ	Lycée Clemenceau - Montpellier
Hélène KINACH	Lycée Mermoz - Montpellier
Jean PILLOY	Lycée Joffre - Montpellier
Delphine PETIT	Collège Frédéric Mistral - Pérols
Brice DELPY	Lycée Clemenceau - Montpellier
Agnès CACCILOATI	Collège Cité - Narbonne
Emilie DEFOLIE	Collège J. Anglade - Lézignan-Corbières
Catherine THOMAS	Lycée Mermoz - Montpellier
Pascale BRIDAÏ	Lycée Mermoz - Montpellier
Laurent WAGENER	Lycée Lacroix - Narbonne
Joëlle POISEUIL	Lycée Louise Michel - Narbonne
Joël PHILIPPE	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Gilles BIRNBAUM	Lycée Jean Lurçat - Perpignan
Marie CILLIA	Lycée Mermoz - Montpellier
Mina MOKHLISSE	Collège Victor Hugo - Narbonne
Pierre Yves DACHEUX	Lycée Victor Hugo - Lunel
Laurence PETERNORTH	Lycée Joffre - Montpellier
David HERMET	Collège des Salins - Villeneuve-les-Maguelone
Bruno GARDE	Collège la Nadière - Port la Nouvelle
Christelle ZERMANN	Lycée Jean Lurçat - Perpignan
Catherine GARABEDIAN	Collège François Villon - Saint Gély du Fesc
Hélène RAUX	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Jean François DARRACQ	Collège Clemenceau - Montpellier
Francis SCHROEDER	Retraité - Narbonne
Antoine RABADAN	Retraité - Montpellier
Gérard ALEXANDRE	Retraité - Perpignan
Colette MOLLEX	Retraîtée - Montpellier
Bernard CANAL	Retraité - Clapiers

### BUREAU DU S2 DE L'AUDE

Dominique BLANCH	Lycée Louise Michel - Narbonne
Jacques COSTE	Collège des Mailheuls - Coursan
Joëlle POISEUIL	Lycée Louise Michel - Narbonne
Laurent WAGENER	Lycée Lacroix - Narbonne
Emilie DEFOLIE	Collège J. Anglade - Lézignan-Corbières
Bruno GARDE	Collège la Nadière - Port la Nouvelle
Mina MOKHLISSE	Collège Victor Hugo - Narbonne

### BUREAU DU S2 DE L'HÉRAULT

Jean PILLOY	Lycée Joffre - Montpellier
Catherine GOSSEZ	Lycée Clemenceau - Montpellier
William VEY	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Delphine PETIT	Collège Frédéric Mistral - Pérols
Pascale BRIDAÏ	Lycée Mermoz - Montpellier
Brice DELPY	Lycée Clemenceau - Montpellier
Hélène RAUX	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Hélène KINACH	Lycée Mermoz - Montpellier
Pierre Yves DACHEUX	Lycée Victor Hugo - Lunel
Laurence PETERNORTH	Lycée Joffre - Montpellier
Joël PHILIPPE	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Catherine THOMAS	Lycée Mermoz - Montpellier
Jean François DARRACQ	Collège Clemenceau - Montpellier
Laurence PILLOY	Lycée Mermoz - Montpellier
David HERMET	Collège des Salins - Villeneuve-les-Maguelone
Marie CILLIA	Lycée Mermoz - Montpellier
Catherine GARABEDIAN	Collège F. Villon - Saint Gély du Fesc
Bernard CANAL	Retraité - Clapiers
Colette MOLLEX	Retraîtée - Montpellier
Antoine RABADAN	Retraité - Montpellier

## RASSEMBLEMENT DU SYNDICAT POUR LES REVENDICATIONS

### Pour bloquer les mesures gouvernementales, pour l'abrogation de la réforme du collège

#### *Lever l'Etat d'urgence et refuser toute remise en cause des libertés démocratiques et syndicales*

Le congrès du SNES a lieu dans une situation particulière mettant en cause la capacité des organisations syndicales à défendre en toute indépendance les revendications des salariés, alors que les attaques se multiplient contre les services publics, les statuts et garanties collectives.

#### *Conforter la position ferme du SNES pour l'abrogation de la réforme du collège*

Dans cette situation, nous soutenons inconditionnellement la position ferme du SNES, avec l'intersyndicale représentant 80% de la profession, pour l'abrogation de la réforme du collège. Cette orientation a permis de développer une forte mobilisation, qui continue de s'étendre, avec de nombreuses AG.

Et cela même si nous continuons à être critiques sur la position prise par le syndicat sur PPCR ou le décret Peillon-Hamon abrogeant les décrets de 1950.

#### *Renforcer la démocratie syndicale, rapprocher les syndiqués des instances de leur syndicat*

Ces circonstances nécessitent de renforcer la démocratie syndicale, la place des instances syndicales délibérant en toute liberté, sans être contraint par les décisions préalables des « tendances » que les syndiqués et les militants voient comme un fonctionnement abscons et figé réservé à des spécialistes.

La discussion à la CA académique l'a montré : le rassemblement des syndiqués, des militants du SNES, au-delà des sensibilités diverses,

sur un mandat commun, renforce le syndicat. Nous nous en félicitons. Nous réaffirmons donc notre disponibilité à participer à l'activité des S2 et du S3, représentatifs de notre diversité, et portant les mandats largement partagés par les collègues. Pourquoi la démarche dans l'Aude ne seraient-elle pas possibles dans les autres départements et au niveau académique ?

#### *Dans l'Aude, une liste d'union*

Dans l'Aude, les discussions ont abouti à une liste d'union rassemblant des militants du S2 qui lors des élections précédentes se trouvaient sur des listes de tendances différentes, mais qui se rassemblent sur le même mandat, notamment construire le rapport de force pour obtenir l'abrogation de la Réforme du collège, et réaffirmer qu'il n'est pas question d'accepter la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales dans le cadre de l'Etat d'urgence.

#### *Quel rapport de force pour gagner ?*

La Ministre aux abois refuse de nous entendre. Le refus collectif des « formations » à la réforme dans les collèges montre l'ampleur du rejet. C'est un vent de révolte qui s'accroît avec les DGH et les postes supprimés, les compléments de service, les mises en concurrence, les emplois du temps impossibles.

**Oui, l'heure est à la préparation et au succès de la grève le 26 janvier pour continuer à résister à la mise en place de la réforme.**

Peut-on accepter que la Ministre continue à répondre par le mépris ? **Ne devons-nous pas ouvrir la discussion dans les AG**

*pour reconduire la grève jusqu'au retrait à l'appel de l'intersyndicale du second degré ? A l'appel des fédérations de l'Education nationale avec la FSU ?* Au moment où :

- Elle s'attaque aussi aux obligations de service des professeurs des écoles, et met **en chantier une nouvelle réforme des lycées pour aggraver la réforme Chatel, généraliser le socle de compétences et remettre en cause le baccalauréat national ;**

- un rapport recommande de regrouper les écoles et collèges d'un même secteur dans un « **établissement public du socle commun** » : **plus d'école communale, plus de collège, plus de professeurs certifiés, agrégés, des écoles** : plus que des enseignants polyvalents et soumis par contrat aux besoins locaux du patronat et aux élus ;

- **le gouvernement maintient le blocage des salaires de tous et poursuit l'explosion des services publics et des statuts avec sa réforme territoriale ;**

Pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège, pour les revendications, **la grève de toutes les catégories de personnels de l'EN, de tous les fonctionnaires n'est-elle pas à l'ordre du jour ?**

*Pour appuyer notre démarche de rassemblement, votez pour nos listes*

Christophe Benoit  
Thierry Louis  
Hélène Maillot  
Audrey Marc

Contact : [benoit.christophe7@wanadoo.fr](mailto:benoit.christophe7@wanadoo.fr)

## RASSEMBLEMENT DU SYNDICAT POUR LES REVENDICATIONS

### CA du S3

Christophe BENOIT	Lycée Henri IV - Béziers
Thierry LOUIS	Lycée Albert Camus - Nîmes
Audrey MARC	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Fanny FROMENTAL	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Hélène MAILLOT	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Patrick BRÛLIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Renaud OLIVIERI	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
David FOURNEL	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Pascal ROUMANILLE	Lycée Georges Clémenceau - Montpellier
Pierre CROS	Lycée Docteur Lacroix - Narbonne
Elisabeth FABRE	Lycée Jean Durand - Castelnaudary
Mathieu LEBRUN	Collège Henri IV - Béziers
Nathalie VEZON	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze
Christine DELPOUS	Collège René Cassin - Agde
Karine HUMBERT	Collège Lou Redounet - Uzès
Giselle POUGET	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Rémi ALMASOR	Lycée Charles Gide - Uzès
Jean-Pierre THOMAS	Retraité 34
Sylvie MARRA	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Marie-Carmen FOLLEREAU	Collège Le Bérange - Baillargues
Jean-Philippe COULLOMB	Collège Henri IV - Béziers
Manon LE BRETON	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Claudine GLEYZES	Retraîtée 11
Fabienne GOIZIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Madeleine SOTO	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
Stéphanie CABANTOUS	Lycée Henri IV - Béziers
Ronan LE BRETON	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Clara MALHUE	Lycée Henri IV - Béziers
Sylvie LEYRIS	Lycée Albert Camus - Nîmes
Claudine CHAHSICHE	Retraîtée 34
Virginie TAURELLE	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze
Sophie BEN	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Hélène ROCHAS	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Pascal SOLANO	Lycée Henri IV - Béziers
Anne FUZEAU	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze
Conception RIZO-HERBETTE	Lycée Henri IV - Béziers

### BUREAU DU S2 DU GARD

Thierry LOUIS	Lycée Albert Camus - Nîmes
Fanny FROMENTAL	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Renaud OLIVIERI	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
Patrick BRÛLIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Fabienne GOIZIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Rémi ALMASOR	Lycée Charles Gide - Uzès
Nathalie VEZON	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze
Karine HUMBERT	Collège Lou Redounet - Uzès
Madeleine SOTO	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
Sylvie LEYRIS	Lycée Albert Camus - Nîmes
Virginie TAURELLE	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze
Anne FUZEAU	Collège Gérard Philippe - Bagnols-sur-Cèze

### BUREAU DU S2 DE L'HÉRAULT

Audrey MARC	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Christophe BENOIT	Lycée Henri IV - Béziers
David FOURNEL	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Sylvie MARRA	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Christine DELPOUS	Collège René Cassin - Agde
Mathieu LEBRUN	Collège Henri IV - Béziers
Pascal ROUMANILLE	Lycée Georges Clémenceau - Montpellier
Jean-Philippe COULLOMB	Collège Henri IV - Béziers
Marie-Carmen FOLLEREAU	Collège Le Bérange - Baillargues
Sophie BEN	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Jean-Pierre THOMAS	Retraité 34
Stéphanie CABANTOUS	Lycée Henri IV - Béziers
Giselle POUGET	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Clara MALHUE	Lycée Henri IV - Béziers
Claudine CHAHSICHE	Retraîtée 34
Conception RIZO-HERBETTE	Lycée Henri IV - Béziers
Pascal SOLANO	Lycée Henri IV - Béziers

## ÉMANCIPATION (AUDE)

### Pour gagner enfin, renforcer la tendance Émancipation !

Le gouvernement va très loin dans une politique hostile au monde du travail, aux jeunes, aux chômeurs et précaires, aux sans-papiers et migrants. Sa politique éducative, ministre après ministre, poursuit au fond des objectifs similaires : l'austérité d'abord, mais aussi, sous couleur d'innovation et de pédagogie, des enjeux cachés d'adaptation aux besoins du nouveau capitalisme.

Des réformes des lycées et des collèges, rejetées massivement, les personnels subissent les effets au quotidien : alourdissement des effectifs, alourdissement des tâches et du temps de travail, gestion de plus en plus managériale et bureaucratique...

Et bien sûr pas de création de postes ! A quoi il faut rajouter la stagnation des salaires, les attaques incessantes contre le statut de la fonction publique et contre le code du travail. Les nouveaux décrets statutaires programment inmanquablement la multiplication des tâches et la soumission aux pouvoirs locaux. Quant à la précarité, en extension, elle devient une voie de recrutement bis avec toujours aussi peu de perspectives de titularisation. Et déjà il faut dire non, non et non à l'imposition de demi-journées de préparation à la réforme !

Contre cette politique, il est de la responsabilité d'un syndicat de construire un rapport de forces pour gagner. Comme les dernières grèves l'ont bien montré, une grande partie du personnel y est prête. Il faut lui

laisser l'initiative, la soutenir. La direction du SNES fait trop souvent le choix d'un « dialogue social », qui ne sert qu'à cautionner les projets du gouvernement. On l'a bien vu à propos du PPCR (Parcours professionnels, Carrières, Rémunérations) sur lequel les directions syndicales du SNES et de la FSU se retrouvent - c'est un comble – aux côtés des syndicats de cogestion, UNSA et CFDT.

Pour d'autres pratiques syndicales (indépendance syndicale par rapport aux gouvernements, institutions et partis politiques, refus du syndicalisme d'appareil), Pour une lutte résolue contre la politique du gouvernement dans l'Éducation nationale,

votez pour la liste Émancipation !

## ÉMANCIPATION

### BUREAU DU S2 DE L'AUDE

Hélène JOUANNY	Lycée Paul Sabatier - Carcassonne
Stéphane SOUQUE	Lycée Jules Fil - Carcassonne
Marie-Line NOVELLO	Collège St Exupéry - Bram
Jean-Marie ESCAMEZ	Lycée Jacques Ruffié - Limoux
Jean-Luc BLANCHARD	Conseiller en formation - Carcassonne
Youri LE JANNOU	Lycée Jacques Ruffié - Limoux
Rosine CHARLUT	Retraitée - Carcassonne



## MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'enseignement, de la culture, de la recherche et des sports. Elle place depuis toujours la qualité de son offre et la relation client au cœur de ses préoccupations. **UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT MONTPELLIER**  
255, RUE DE L'ACROPOLE - IMMEUBLE L'ASTRÉE  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
TEL. : 04 99 74 77 41  
COURRIEL : 09055@CREDITMUTUEL.FR